

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 02/02/2026

Revision : MD1-2023-1-CLP du 02/02/2026

## Velours de Cranberry V2 031833

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

#### 1.1. Identification de produit

Velours de Cranberry V2 031833  
Contient Linalool, aldehyde c16, Geranyl acetate, p-Anisyl acetate, Coumarin, alpha-Hexylcinnamaldehyde, d-Limonene, Linalyl acetate, exaltolide totale, Cinnamaldehyde

UFI : QHW8-U0J2-M00E-TJM4

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Produit destiné à l'industrie de la Parfumerie.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Subimatelier  
214 rue gornet boivin  
10100 Romilly sur seine  
France  
0632985205  
charlotte.galbes@orange.fr

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**ORFILA** : 00 33 1 45 42 59 59

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement 1272/2008

(Législation CLP)

Aquatic Chronic 3 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 3  
Skin Sens. 1 Sensibilisation cutanée 1  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.  
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Elements d'étiquetage

Classification selon le règlement 1272/2008

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 02/02/2026

Velours de Cranberry V2 031833

Revision : MD1-2023-1-CLP du 02/02/2026

(Législation CLP)

Mention d'avertissement : ATTENTION

Aquatic Chronic 3 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 3

Skin Sens. 1 Sensibilisation cutanée 1

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.



## 2.3. Autres dangers

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Non applicable.

### 3.2. Mélanges

Numéro d'identification	Substance	Classes danger & Phrases H	LCS / Facteurs M / ATE / VLEP-VMEP	Pourcent age %
CAS# 105-95-3 EINECS# 203-347-8	Ethylene brassylate	Aquatic Acute 2, Aquatic Chronic 3 H401, H412		[ 10-15 ]
CAS# 88-41-5 EINECS# 243-718-1 REACH# 01-2119970713-33	2-tert-Butylcyclohexyl acetate (Verdox)	Aquatic Chronic 2 H411		[ 5-10 ]
CAS# 121-32-4 EINECS# 204-464-7	Ethyl vanillin	Acute Tox. 5 (Oral), Eye Irrit. 2, Eye Irrit. 2B, Aquatic Acute 3 H303, H319, H320, H402	ATE (Orale) : 3000mg/kg	[ 5-10 ]
CAS# 67634-00-8 EINECS# 266-803-5	Allyl (3-methylbutoxy)acetate	Acute Tox. 2 (Inhala, Acute Tox. 4 (Oral), Aquatic Acute 2, Flam. Liq. 4, Skin Irrit. 2 H330, H302, H401, H227, H315	ATE (Orale) : 500mg/kg ATE (Inhalation) : 0.46mg/L	[ 0-5 ]
CAS# 104-55-2 EINECS# 203-213-9	Cinnamaldehyde	Acute Tox. 4 (Dermal, Acute Tox. 5 (Oral), Eye Irrit. 2, Eye Irrit. 2A, Aquatic Acute 2, Aquatic Chronic 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1A H312, H303, H319, H319, H401, H412, H315, H317	ATE (Dermale) : 1260mg/kg ATE (Orale) : 2220mg/kg	[ 0-5 ]
CAS# 91-64-5 EINECS# 202-086-7 REACH# 01-2119949300-45	Coumarin	Acute Tox. 4 (Oral), Aquatic Acute 3, Skin Sens. 1B H302, H402, H317	ATE (Orale) : 500mg/kg	[ 0-5 ]

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 02/02/2026 Velours de Cranberry V2 031833 Revision : MD1-2023-1-CLP du 02/02/2026

CAS# 4940-11-8 EINECS# 225-582-5	Ethyl maltol	Acute Tox. 4 (Oral), Aquatic Acute 2 H302, H401	ATE (Orale) : 1200mg/kg	[ 0-5 ]
CAS# 105-87-3 EINECS# 203-341-5	Geranyl acetate	Aquatic Acute 2, Aquatic Chronic 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B H401, H412, H315, H317		[ 0-5 ]
CAS# 78-70-6 EINECS# 201-134-4 REACH# 01-2119474016-42	Linalool	Acute Tox. 5 (Oral), Eye Irrit. 2, Eye Irrit. 2A, Aquatic Acute 3, Flam. Liq. 4, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B H303, H319, H319, H402, H227, H315, H317	ATE (Orale) : 2790mg/kg	[ 0-5 ]
CAS# 115-95-7 EINECS# 204-116-4 REACH# 01-2119454789-19	Linalyl acetate	Eye Irrit. 2, Eye Irrit. 2A, Flam. Liq. 4, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B H319, H319, H227, H315, H317		[ 0-5 ]
CAS# 77-83-8 EINECS# 201-061-8	aldehyde c16	Aquatic Acute 2, Aquatic Chronic 2, Skin Sens. 1B H401, H411, H317		[ 0-5 ]
CAS# 101-86-0 EINECS# 202-983-3	alpha-Hexylcinnamaldehyde	Acute Tox. 5 (Oral), Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2, Skin Irrit. 3, Skin Sens. 1B H303, H400, H411, H316, H317	ATE (Orale) : 3100mg/kg	[ 0-5 ]
CAS# 5989-27-5 EINECS# 227-813-5 REACH# 01-2119529223-47	d-Limonene	Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 3, Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B H304, H400, H412, H226, H315, H317		[ 0-5 ]
CAS# 106-02-5 EINECS# 203-354-6 REACH# 01-2119987323-31	exaltolide totale	Aquatic Chronic 2, Skin Sens. 1B H411, H317		[ 0-5 ]
CAS# 104-21-2 EINECS# 203-185-8	p-Anisyl acetate	Aquatic Acute 3, Skin Sens. 1B H402, H317		[ 0-5 ]

Les VLEP et VMEP des différentes substances sont renseignées dans le tableau ci-dessus

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

**Contact avec la peau :** Laver immédiatement avec de l'eau.

**Contact avec les yeux :** Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes).

**En cas d'ingestion :** Se rincer la bouche avec de l'eau.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Données non disponibles.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 02/02/2026

Velours de Cranberry V2 031833

Revision : MD1-2023-1-CLP du 02/02/2026

Extincteur à CO2, poudre ou mousse.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Classe d'inflammabilité** : Le produit n'est pas inflammable..

**Prévention** : Dans le cas où le produit est inflammable, ne pas fumer et ne pas exposer à proximité d'une flamme nue.

## 5.3. Conseils aux pompiers

Procédure pour feu d'origine chimique.

## 6. MESURES EN CAS D'ÉCOULEMENT ACCIDENTEL

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.  
Respecter les consignes indiquées au paragraphe 2.2.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières.  
Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endigage avec du sable ou une poudre absorbante inerte.  
Élimination des déchets et des eaux de rinçage conformément à la réglementation en vigueur.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Non applicable.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Refermer les emballages après utilisation.  
Reproduire l'étiquetage si le produit doit être transvasé dans un autre contenant.

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 02/02/2026

Velours de Cranberry V2 031833

Revision : MD1-2023-1-CLP du 02/02/2026

## 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Stocker dans un endroit frais et bien ventilé, à l'abri de la chaleur.

Garder les conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Données non disponibles.

## 8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

### 8.1. Paramètres de contrôle

Données non disponibles.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique : Eviter le contact avec les yeux. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les aliments et les boissons.

Equipements de protection individuelle :

-Protection des mains : Porter des gants.

-Protection des yeux : Protection non requise.

-Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.



## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat Physique :	Liquide
Couleur :	Jaune pâle à jaune
Odeur :	
Point de fusion/point de congélation	Non disponible
Point d'ébullition :	Non disponible
Inflammabilité :	Non concerné
Limites inférieures et supérieures d'explosion :	Non concerné

# Fiche de données de sécurité

Édité le :	02/02/2026	Velours de Cranberry V2 031833	Revision : MD1-2023-1-CLP du 02/02/2026
Point éclair en °C :	>61°C	Non	
T° d'auto-inflammation :	disponible	Non	
T° de décomposition :	disponible	Non	
p.H :	disponible	Non	
Viscosité cinématique :	disponible	Non	
Solubilité dans l'eau :	disponible	Non	
Coefficient de partage n-octanol/eau (log) :	disponible		
Pression de vapeur :		Non disponible	
Densité relative (d20/20) :	[1.0600 ; 1.1200]		
Densité de vapeur relative :		Non disponible	

## 9.2. Autres informations

Conservation en mois :	12
Indice de réfraction à 20°C :	[1.4300 ; 1.4900]

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1. Réactivité

Pas de danger particulier à signaler.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse identifiée.

### 10.4. Conditions à éviter

Ne pas exposer à des températures élevées.

### 10.5. Matières incompatibles

Eviter le contact avec les acides, les bases et les agents oxydants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Possibilité de formation de monoxyde, de dioxyde de carbone en cas de combustion.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 02/02/2026

Velours de Cranberry V2 031833

Revision : MD1-2023-1-CLP du 02/02/2026

Cette composition parfumante n'a pas fait l'objet de tests toxicologiques en tant que telle, mais elle est constituée de substances possédant une bibliographie toxicologique. Les substances de ce mélange prises en compte pour déterminer les dangers toxicologiques potentiels sont listées dans la section 3 et si des informations sont disponibles au paragraphe 11.1.

## 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

### Ethyl vanillin

ETAO : 3 000,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : Matière non classée ETAI : Matière non classée

### Linalool

ETAO : 2 790,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : Matière non classée ETAI : Matière non classée

### Ethyl maltol

ETAO : 1 200,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : Matière non classée ETAI : Matière non classée

### Coumarin

ETAO : 500,00 mg/kg(Estimée) ETAC : Matière non classée ETAI : Matière non classée

### alpha-Hexylcinnamaldehyde

ETAO : 3 100,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : Matière non classée ETAI : Matière non classée

### Allyl (3-methylbutoxy)acetate

ETAO : 500,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : Matière non classée ETAI : 0,46 mg/l(Déterminée)

### Cinnamaldehyde

ETAO : 2 220,00 mg/kg(Déterminée) ETAC : 1 260,00 mg/kg(Déterminée) ETAI : Matière non classée

## 11.2. Informations sur les autres dangers

Non concerné

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ce mélange n'a pas fait l'objet de tests d'écotoxicité en tant que tel, mais il est constitué de substances ayant une bibliographie établie sur leur écotoxicité. Les substances de ce mélange prises en compte pour déterminer les effets potentiels toxiques sont listées dans la section 3.

### 12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Données non disponibles.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 02/02/2026

Velours de Cranberry V2 031833

Revision : MD1-2023-1-CLP du 02/02/2026

Données non disponibles.

## 12.4. Mobilité dans le sol

Données non disponibles.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données non disponibles.

## 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Non concerné

## 12.7. Autres effets néfastes

Données non disponibles.

## 13. ELIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Produit et emballages souillés** : évacuer conformément à la réglementation en vigueur.

## 14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

**Nomenclature Douanière** : 33029090

### 14.1. Numéro ONU

ADR/ADN/RID : NON REGLEMENTE  
IMDG:NON REGLEMENTE  
IATA :NON REGLEMENTE

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR/ADN/RID : NON REGLEMENTE  
IMDG:NON REGLEMENTE  
IATA :NON REGLEMENTE

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/ADN/RID : NON REGLEMENTE  
IMDG:NON REGLEMENTE  
IATA :NON REGLEMENTE

### 14.4. Groupe d'emballage

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 02/02/2026

Velours de Cranberry V2 031833

Revision : MD1-2023-1-CLP du 02/02/2026

ADR/ADN/RID : NON REGLEMENTE  
IMDG:NON REGLEMENTE  
IATA :NON REGLEMENTE

## 14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : NON REGLEMENTE

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Se référer à la section 2.

## 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

FDS établie selon le règlement (CE) 878/2020, 1272/2008 et 1907/2006 (REACH).

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non concerné.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte intégral des phrases H citées en point 3

**H226**Liquide et vapeurs inflammables.

**H302**Nocif en cas d'ingestion.

**H304**Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**H312**Nocif par contact cutané.

**H315**Provoque une irritation cutanée.

**H317**Peut provoquer une allergie cutanée.

**H319**Provoque une sévère irritation des yeux.

**H330**Mortel par inhalation.

**H400**Très toxique pour les organismes aquatiques.

**H401**Toxique pour les organismes aquatiques

**H411**Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**H412**Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

-----  
Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du

# Fiche de données de sécurité

Édité le : 02/02/2026

Veloursde CranberryV2031833

Revision : MD1-2023-1-CLP du 02/02/2026

produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

---